



**NOTRE PRIORITE :**

VOUS ACCUEILLIR  
EN TOUTE SECURITE



# REGLEMENTATION

Ce guide a été rédigé sur la base des informations disponibles à ce jour, dans le cadre des mesures de prévention déployées par les autorités publiques afin de lutter contre la propagation du virus Covid-19 et d'assurer la santé et la sécurité de tou.te.s.

L'équipe de la Résidence - Club La Fayette est en veille permanente sur l'évolution des mesures gouvernementales et les textes officiels relatifs au COVID-19.

Un dispositif de mesures sanitaires renforcées a été élaboré afin d'intégrer les recommandations gouvernementales et des autorités sanitaires pour adapter nos protocoles face à la lutte contre la propagation du Covid-19.

N'hésitez pas à consulter le site officiel du gouvernement permettant de suivre l'évolution de la situation :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Nos

SOURCES

Tout notre personnel est formé aux procédures d'accueil adaptées COVID-19. Nous nous engageons à faire respecter et mettre à jour toutes ces mesures en temps réel en lien avec les mesures gouvernementales.

Pendant votre séjour un référent COVID-19 sera disponible pour vous informer, vous rassurer et vous guider. Il veillera également à la bonne application des mesures sanitaires au travers d'une série de points de contrôle.

Chaque membre de l'équipe de la Résidence - Club La Fayette, est formé selon le poste occupé. Tous les collaborateurs s'engagent à porter les équipements de protection nécessaires à la non propagation du virus pendant ses heures de travail : masque, visière, utilisation de gants, de gel hydroalcoolique.

Toutes les informations et mesures préventives sont affichées dans les lieux accueillant du public et les collaborateurs.

Un protocole de gestion du risque en cas de suspicion de contagion au Covid-19 est en place.

Nos sous-traitants sont également sensibilisés aux procédures de sécurité sanitaire.



LA FORMATION  
DE NOTRE PERSONNEL





---

# ACCUEIL ET RECEPTION

L'accès à la réception est limité, une seule personne vous accueille selon le respect des règles imposées : marquage au sol pour distanciation physique, fléchage du sens de circulation. Une seule personne par foyer se présente en réception. Les portes sont laissées ouvertes au maximum pour limiter les contacts. Les horaires d'ouverture du 04/07/20 au 29/08/20 seront les suivants : 8h30 à 12h / 15h30 à 19h30, le samedi 7h à 21h sans interruption.

Un livret d'accueil numérique vous permet d'avoir les informations essentielles à la préparation de votre séjour: [cliquez ici](#). Les brochures, cartes de visite et autres documents ne sont plus en accès libre à la réception mais ils peuvent être donnés sur demande. La réception est désinfectée au minimum une fois toutes les deux heures par nos équipes. Notre banque d'accueil est équipée d'un plexiglass afin de rappeler les règles de distanciation.

L'équipe dispose des outils de travail individuels (stylos, cahiers, souris, ordinateurs) désinfectés à chaque prise de poste. Des points information COVID-19 sont affichés dans les lieux de passage et à l'entrée de la résidence avec à proximité des distributeurs de gel hydroalcoolique.

En cas de besoin lors de votre séjour, nous vous invitons à contacter l'accueil par téléphone en composant le 9, plutôt que de vous déplacer.

Lors de votre départ nous vous demandons de déposer les clefs dans un bac prévu à cet effet à la réception. Les clefs sont désinfectées entre chaque arrivée et départ.

Nous recommandons le paiement par carte bancaire à distance, via le sans-contact, par virement bancaire ou tout autre moyen de paiement dématérialisé. Le TPE filmé, sera nettoyé après chaque utilisation, nous vous demandons d'insérer et de retirer votre carte.

Le règlement en espèces sera fait sur un support plateau, aucune remise en main propre. Le plateau sera désinfecté par le réceptionniste à chaque réception et rendu de monnaie.

Votre facture vous sera envoyée par mail à l'issue de votre séjour.



## NETTOYAGE DES HEBERGEMENTS

Chaque hébergement est nettoyé et désinfecté en suivant de strictes procédures. Une désinfection plus approfondie est réalisée au niveau des points de contact : poignées de porte, interrupteurs, robinets, télécommande et tout accessoire susceptible d'avoir été en contact avec la main. Le linge de toilette et de lit est manipulé et nettoyé selon les recommandations sanitaires. Nous procédons à un nettoyage à la vapeur à ultra haute température des oreillers, couettes et rideaux et assurons une aération renforcée des hébergements avant leur mise à disposition. Toutes nos VMC ont été remises à neuf cette année. Une attention particulière est portée sur la rotation des attributions d'hébergements.

Dans le cadre de la prestation hôtelière les recouches (petit ménage quotidien) ne sont pas assurées afin d'éviter le passage de personnel dans votre chambre pendant votre séjour. Toutefois, nous pouvons prévoir des recouches si vous le souhaitez et mettons également à votre disposition du linge propre à l'accueil. Nous rappelons qu'il est essentiel que chacun se responsabilise en laissant un logement le plus propre possible après son passage notamment dans les locations.



## UTILISATION DES PARTIES COMMUNES

Le parcours client a été étudié et des sens de circulation sont mis en place dans les espaces communs. Nous adaptons les capacités d'accueil dans les espaces communs afin de garantir la sécurité de tous en établissant des consignes d'accès et de sécurité sanitaire renforcées et spécifiques en accord avec les recommandations des instances en vigueur. Le port du masque est recommandé dans les espaces communs. Les regroupements de personnes sont limités et autorisés dans le respect des gestes barrières. Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition dans tous les espaces communs. Dans la mesure du possible, nous recommandons à nos clients de monter par l'ascenseur et descendre par les escaliers. Évitez de monter à plusieurs dans l'ascenseur, privilégiez les trajets individuels, une personne ou une famille en cabine.



## NETTOYAGE DES PARTIES COMMUNES

Toutes les parties communes sont désinfectées au minimum 2 fois par jour avec un affichage à votre disposition pour suivre les actions effectuées. Plusieurs fois par jour tous les points de contact recensés (panneaux d'ascenseurs, poignées de portes, terminaux de paiement, piscine, aire de jeu, etc.) sont désinfectés selon les recommandations gouvernementales avec des produits de nettoyage-désinfection conformes à la norme en vigueur.



VOTRE SEJOUR  
A LA RESIDENCE-CLUB LA FAYETTE





## SERVICE RESTAURATION ET BAR

Les parcours clients sont définis et des plans de circulation permettent de respecter au mieux les gestes barrières et les recommandations de distanciation physique. Une borne de gel hydroalcoolique est mise à disposition de la clientèle dès l'entrée. Les serveuses et serveurs sont équipés de masques. Les clients doivent porter un masque lors de leur déplacement, sauf lorsqu'ils sont à table. Les règles de distanciation physique au niveau du public (clients, usagers...) sont définies et respectées, basées sur 1 mètre linéaire entre 2 tables de convives constituées. La limite de clients par table est de 10. Les chaises et les tables sont désinfectées après le passage de chaque convive. Nous prévoyons une table par logement / famille et une limitation du nombre de clients en simultané. Les différentes prestations de restauration ont été étudiées afin de limiter les risques de contamination par manipulation. Les petits déjeuners seront préparés sur plateau, nos équipes vous serviront afin d'assurer votre confort et le respect des normes sanitaires applicables. Les déjeuners et dîners seront servis à l'assiette, les buffets n'étant plus autorisés.

Au bar : une distance d'1 mètre linéaire est assurée entre chacun, et un écran de protection entre les clients et le barman est installé. Les clients ont également la possibilité de s'installer au niveau de la terrasse, toutefois pas de possibilité de boire au comptoir.



## PISCINE

Le maintien de ce service est soumis aux directives de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine. La réouverture de la piscine est prévue fin juin et la patinoire sera ouverte à partir du 4 juillet. Afin de garantir la sécurité des vacanciers et de nos collaborateurs, des mesures seront mises en place : piscine dynamique, surveillance renforcée, mise en place d'un sens de circulation etc. La capacité d'accueil de la piscine sera limitée sur la base des recommandations de l'ARS. Le matériel aquatique ainsi que les transats ne seront plus mis à disposition mais il est toujours possible de s'allonger à proximité du bassin dans les espaces verts. L'équipe veillera à la bonne mise en application des gestes barrières et au nettoyage et à la désinfection régulière des équipements.



## SERVICE ANIMATION

Le maintien de ce service est soumis aux directives du gouvernement. Suite au protocole sanitaire qui nous est imposé et dans un souci de maintien des gestes barrières le programme d'animation a été conçu afin de favoriser les activités familiales, intergénérationnelles et en extérieur. Le protocole sanitaire imposé par les directives gouvernementales ne nous permet pas d'assurer l'animation pour les clubs enfants dans des conditions satisfaisantes.



**Pourquoi notre établissement est un lieu adapté pour profiter de vos vacances en toute sérénité**



La Résidence - Club La Fayette a depuis de nombreuses années mis en place des standards exigeants, notamment sanitaires. Les protocoles de nettoyage et la mise en place de processus de sécurité, de suivi et de traçabilité font déjà partie du quotidien de notre établissement qui est contrôlé très régulièrement par les autorités sanitaires. La Résidence possède des infrastructures permettant le respect des gestes barrières et la mise en place de mesures de protections spécifiques. Les espaces communs spacieux avec de nombreux espaces extérieurs permettent la modularité.

VOTRE SEJOUR  
A LA RESIDENCE-CLUB LA FAYETTE

**ADRESSE**

Résidence - Club La Fayette  
Avenue de Bourgogne  
CS 30809  
17041 La Rochelle cedex 01

**SITE INTERNET**

[www.residencelafayette.org](http://www.residencelafayette.org)  
Pour réserver en ligne [cliquez ici.](#)

**SERVICE RÉSERVATION**

[accueil@residencelafayette.org](mailto:accueil@residencelafayette.org)  
05.46.68.64.64

**SERVICE GROUPES :**

[com@residencelafayette.org](mailto:com@residencelafayette.org)  
05.46.68.64.02

Face à l'atlantique, la Résidence-club La Fayette est reliée au vieux port historique par une promenade et une piste cyclable qui longent l'océan. Des chambres de 2 à 3 personnes et des appartements de 2 à 7 personnes sont répartis dans un ensemble de plusieurs bâtiments de quatre à cinq niveaux reliés entre eux par des coursives en bois. Des passerelles enserrant un large espace central proposant l'accueil, le bar et ses salons, le restaurant, les salles de spectacles et de séminaires. Dans un cadre de verdure, une piscine découverte et chauffée de mi-mai à mi-septembre, un terrain de volley et deux boulodromes complètent idéalement cet ensemble.

## CONTACT

